

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 6 novembre 2018**

**Date de la convocation : 30/10/2018**  
**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Étaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO,  
M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN,  
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-  
Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN, Mme Michèle DESESTRET-  
FOURNET, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick  
GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain  
LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS,  
M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, M. Daniel PARAIRE, M. René  
PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, Mme Maryline  
SILVESTRE, M. Jacques THOIZET, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES.

**Absent suppléé** : Mme Christiane JURY représentée par son suppléant M. Fernand FURST, M. André  
MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN,

**Ont donné pouvoir** : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Annie DUTRON à  
M. Manuel BELMONTE, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN à M. Jacques THOIZET, Mme Hermine  
PRIVAS à M. Claude BOSIO.

**Absents** : Mme Virginie OSTOJIC, Thierry QUINTARD, M. Adrien RUBAGOTTI, Mme Blandine VIDOR.

**Secrétaire de séance** : M. Bernard LINAGE.

---

**OBJET** : **HABITAT – Programme Local de l'Habitat du Pays Viennois** : aide financière pour la  
création de logements locatifs sociaux à Estrablin et Eyzin-Pinet

**Rapporteur** : Christophe CHARLES

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Suite à la création de Vienne Condrieu Agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les deux Programmes  
Locaux de l'Habitat de ViennAgglo et de la CCRC restent exécutoires chacun sur le périmètre pour  
lequel il a été adopté. Par conséquent, les objectifs et les plans d'actions ainsi que les aides  
financières versées aux opérateurs sociaux pour améliorer l'équilibre financier des opérations de  
logement social sont maintenues.

L'Agglomération est sollicitée pour le financement de trois opérations de production d'offre nouvelle  
situées sur les communes d'Estrablin et d'Eyzin-Pinet, permettant la création de 61 logements  
locatifs sociaux (hors PLS).

Commune	Nom de l'Opération	Opérateur	Nombre de Logements Locatifs Sociaux produits	Dont logements subventionnés	Montant de la subvention
Estrablin	« Les Forges »	Advivo	34 logements	21 PLUS – 13 PLAI	219 500 €
Estrablin	"Centre Bourg – Les Chataigniers 2"	SEMCODA	24 logements	12 PLUS - 7 PLAI	122 000 €
Eyzin-Pinet	« Le Cottage »	Advivo	8 logements	6 PLUS - 2 PLAI	49 000 €

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Construction et de l'Habitation, articles L.441 et suivants et L.351-1 et suivants caractérisant les logements locatifs sociaux,

**VU** la délibération n°12-177 du conseil communautaire de ViennAgglo du 26 septembre 2012 approuvant le Programme Local de l'Habitat 2012-2018,

**VU** la délibération n°12-178 du conseil communautaire de ViennAgglo du 26 septembre 2012 définissant le dispositif d'aides en faveur de la création et de la réhabilitation de logements locatifs sociaux,

**VU** la création au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de Vienne Condrieu Agglomération, issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois (ViennAgglo), de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu (CCRC) et intégration de la commune de Meyssez,

**VU** l'avis favorable de la commission Habitat du 25 octobre 2018,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention à Advivo d'un montant de 219 500 € en vue de la réalisation en VEFA de 34 logements locatifs sociaux dont 21 PLUS et 13 PLAI dans le cadre de l'opération "Les Forges" à Estrablin. Cette subvention sera versée sous réserve de la décision de financement de l'Etat.

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention à la SEMCODA d'un montant de 122 000 € en vue de la construction de 19 logements locatifs sociaux dont 12 PLUS et 7 PLAI dans le cadre de l'opération "Centre Bourg - Les Chataigniers 2" à Estrablin. Cette subvention sera versée sous réserve de la décision de financement de l'Etat.

**APPROUVE** l'octroi d'une subvention à Advivo d'un montant de 49 000 € en vue de la réalisation en VEFA de 8 logements locatifs sociaux dont 6 PLUS et 2 PLAI dans le cadre de l'opération "Le Cottage " à Eyzin-Pinet. Cette subvention sera versée sous réserve de la décision de financement de l'Etat.

**APPROUVE** les modalités suivantes pour le versement de l'aide de Vienne Condrieu Agglomération : s'agissant d'opérations réalisées en maîtrise d'ouvrage directe : 50 % de l'aide seront versés sur présentation du permis de construire, puis les 50 % restants sur présentation de l'ordre de service de démarrage des travaux.

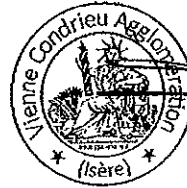
S'agissant d'opérations réalisées en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement : 50% de l'aide seront versés sur présentation de l'acte de vente, puis les 50% restants sur présentation de la convention APL.

Une convention de partenariat entre l'Agglomération et l'opérateur précisera le contenu et les modalités de réalisation de l'opération.

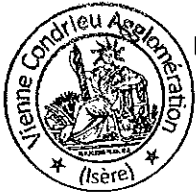
**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 6 novembre 2018  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le - 9 NOV. 2018  
et a été publiée le - 9 NOV. 2018

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS



Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Claude BOUR

